



Le chantier Laser Mégajoule en novembre 2007



Le saviez-vous ?



Plantation de pins maritimes sur le site du CESTA

La Lettre

N°3 MARS 2008

de l'environnement

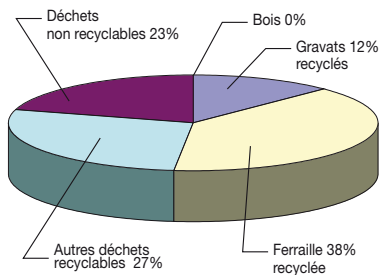
du centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine

L'impact du chantier Laser Mégajoule sur l'environnement

Le chantier du Laser Mégajoule a débuté en 2003 dans une zone de 75 hectares située sur le site du Barp et qui, jusqu'en 2000, était vierge de toute activité antérieure. Le chantier est mené dans le respect d'exigences environnementales fortes et en tenant compte de l'étude d'impact réalisée avant démarrage des travaux.

Par exemple, les déchets font l'objet d'un tri sélectif poussé, avant d'être recyclés et les camions sont lavés avant de quitter le site. Les mesures de bruit qui ont été effectuées démontrent l'absence d'impact sonore significatif hors du site. Afin d'impliquer tous les intervenants du chantier, une charte et une formation à la protection de l'environnement sont données à chaque nouvel arrivant sur le site.

77% des déchets issus du chantier sont recyclés



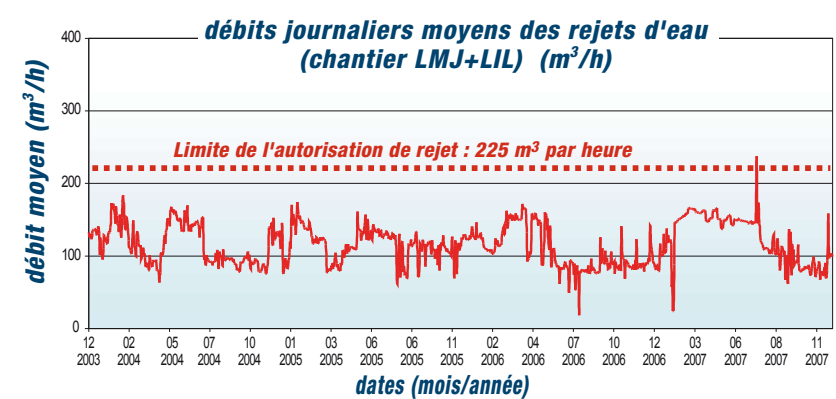
La phase de génie civil est maintenant terminée. Par conséquent, les déchets générés par la réalisation et le coulage du béton (gravats, bois, ferrailles) ne sont plus présents qu'en quantités limitées.

La part de déchet non recyclable est plus importante fin 2007 qu'au 1^{er} semestre en raison du travail des corps d'état secondaire et technique dont les matériaux usagés ne sont pas réutilisables (peinture, moquette, gaines, chemin de câbles, polystyrène,...). Ces éléments font cependant l'objet d'un tri sélectif.

Mise en exploitation du bâtiment « servitudes » en octobre 2007
Le bâtiment "servitudes" abrite les équipements calorifiques et frigorifiques nécessaires au fonctionnement du LMJ. C'est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'installation fait l'objet de contrôles réguliers notamment au niveau des eaux de drainages utilisées dans les systèmes de refroidissement avant d'être rejetées dans le ruisseau le Lacanau.

L'ensemble des rejets d'eau journaliers effectués sur le site du LMJ et de la LIL (schéma ci-dessous) est inférieur au seuil autorisé par la réglementation. La légère hausse de juillet 2007 correspond à une période de travaux et de vidange du bassin d'orage et d'étalement sur le site du Laser Mégajoule.

Les contrôles effectués au niveau des eaux du Lacanau, montrent que l'eau conserve sa qualité "verte", c'est-à-dire celle d'une eau de bonne qualité.



Un aménagement durable de la forêt sur le centre

Lors des événements climatiques de décembre 1999, le domaine forestier du CESTA qui s'étend sur 740 hectares a été durement touché. Plus de 40 000 arbres ont été couchés par le vent. Afin de préserver ce milieu naturel, le CESTA s'est engagé dans des opérations de nettoyage et de reconstitution des peuplements d'arbres sinistrés. Cette opération concerne une surface de près de 160 hectares, entièrement réservée à la plantation de pins maritimes et de feuillus (chênes, arbusiers, érables,...). Cet aménagement ainsi que l'ensemble de la gestion forestière du site sont assurés par l'Office National des Forêts (ONF) qui, en accord avec les principes environnementaux que s'est fixé le CESTA, veille à réaliser un aménagement durable de la forêt et respectueux de la biodiversité. Par exemple, certaines essences d'arbres plantés sont choisies pour leur capacité à résister à de fortes sécheresses.

Décembre 2007, les personnels du CESTA mobilisés

L'aménagement forestier du site témoigne de la volonté du CESTA de préserver son environnement. Pour marquer cet engagement, les personnels du CESTA ont organisé le 18 décembre 2007, l'opération "1000 arbres à planter". Chaque salarié qui le souhaitait a pu planter une jeune pousse d'arbre sur une parcelle du centre. Un geste simple synonyme de respect de l'environnement.



Le CESTA, source de biodiversité

Le CESTA vient de signer une convention avec l'université de Bordeaux 1 et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) dans le cadre d'une étude sur l'influence des dépôts d'azote sur la biodiversité des prairies. Cette étude menée dans un premier temps en Angleterre, a montré que les dépôts atmosphériques azotés sont un facteur important de la disparition d'espèces végétales, donc de la diminution de la biodiversité. Dans le cadre de l'étude française, le CESTA a retenu l'attention des chercheurs pour la présence sur le site d'une grande diversité d'espèces florales qui représentent un bon témoin de la biodiversité autrefois répandue dans la région (orchidées, polygales, luzules, euphrasies, danthonies, ...). La zone du CESTA servira de référence pour l'étude de la biodiversité. Elle pourrait devenir "banque de graine" du sol et "site source" dans le cadre de la restauration des sites appauvris. ■

édito

Vous avez entre les mains le troisième numéro de « la Lettre de l'environnement » du Centre d'Etudes scientifiques et techniques d'Aquitaine (CESTA).

Ce document vous présente le bilan, actualisé à fin 2007, de la surveillance environnementale de nos sites du Barp et de Saignacq-et-Muret/Belin-Beliet. Il vous informe, chiffres à l'appui, des valeurs mesurées essentiellement dans les eaux naturelles et dans l'atmosphère. Rappelons que ces analyses sont réalisées par une structure indépendante du CEA : l'Institut Européen de l'Environnement de Bordeaux (I2EB), laboratoire accrédité par le COFRAC.

Cette lettre vous informe également de l'état d'avancement du chantier du Laser Mégajoule (LMJ), et de son impact environnemental. L'année 2007 s'est achevée avec la fin de la construction du génie civil et par la mise en route d'un bâtiment dédié aux servitudes (production de froid, fluides,...).

A l'intérieur du LMJ, le montage des premières structures des futurs lasers a débuté à l'automne. Le chantier se poursuivra jusqu'en 2012, année des premières expériences sur l'installation. Jour après jour, le souci de maîtriser notre impact sur l'environnement constitue une vraie motivation pour nos équipes et celles de nos prestataires.

A noter que l'année 2008 marquera une nouvelle étape. Conformément au décret du 10 mai 2007, repris dans le Code de la Défense, un rapport annuel de sûreté nucléaire de l'INBS Cesta Lasers sera publié courant 2008. Il sera remis aux membres de la Commission d'Information de l'installation, structure de dialogue qui réunit élus locaux, fédérations et syndicats professionnels, ainsi que des représentants des associations de protection et de défense de l'environnement.

En vous souhaitant bonne lecture, je vous rappelle que nos services restent à votre écoute pour toute question ou information complémentaire.

■ Pierre Bouchet
Directeur du CEA CESTA



Direction des applications militaires
Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine
Unité de communication et des affaires publiques
15, avenue des Sablières
B.P. 2 - 33114 LE BARP
Tél. 33 (0)5 57 04 50 28 - Fax. 33 (0)5 57 04 54 16

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.cea.fr

CEA - Etablissement public de recherche à caractère scientifique, industriel et commercial. RCS PARIS B 775 665 019
e S S A 05 27 68 47 77 rcs 5016 E 01 08 1177 - www.banmeda.fr - Crédit photos : CEA, Philippe Labaugier, Francis Vigouroux, Veriges, DR - Imprimé sur papier recyclé.